

## Analyse de la politique publique d'alphabétisation des adultes

### Analysis of public policy on adult literacy

**Mohammed Amine DOUAI, (Doctorant)**

*Laboratoire de l'Economie et Management des Organisations  
Faculté d'économie et de gestion de Kenitra  
Université Ibn tofail, Kenitra, Maroc  
mohammedamine.douai@uit.ac.ma*

**Ahlam QAFAS, (Enseignante-Chercheure)**

*Laboratoire de l'Economie et Management des Organisations  
Faculté d'économie et de gestion de Kenitra  
Université Ibn Tofail, Kenitra, Maroc*

<b>Adresse de correspondance :</b>	Faculté d'économie et de gestion Kénitra Campus Universitaire Maamora BP:2010 Kénitra, Av. de L'Université. Université Ibn Tofail, Kénitra, Maroc code postal 14020
<b>Déclaration de divulgation :</b>	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.
<b>Conflit d'intérêts :</b>	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
<b>Citer cet article</b>	DOUAI, M. A., & QAFAS, A. (2023). Analyse de la politique publique d'alphabétisation des adultes. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 4(1-1), 150-166. <a href="https://doi.org/10.5281/zenodo.7582346">https://doi.org/10.5281/zenodo.7582346</a>
<b>Licence</b>	<b>Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND</b>

Received: December 07, 2022

Published online: January 31, 2023

**International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME**

ISSN: 2658-8455

Volume 4, Issue 1-1 (2023)

## Analyse de la politique publique d’alphabétisation des adultes

### Résumé

Le gouvernement marocain s’est engagé dans l’élaboration d’une politique sectorielle d’alphabétisation inclusive pour permettre aux plus vulnérables de participer aux activités de la vie sociale et économique. La mise en place de cette politique n’est pas le fait d’une revendication de la part de la population, mais émane d’une décision gouvernementale ferme. L’impulsion d’une société moderne et démocratique, prometteuse d’un avenir juste et prospère au Maroc, est tributaire de l’amélioration du dispositif de l’éducation et la formation.

L’objectif de cet article est de présenter un cadre conceptuel et théorique pour apporter des éléments de clarification à la dimension de l’alphabétisation des adultes non seulement en tant qu’une compétence de base centrée sur la lecture et l’écriture, mais en tant qu’un ensemble de connaissances clés pour évoluer dans le monde contemporain, ensuite nous nous intéressons à faire une analyse critique de l’ampleur de cette problématique dans le contexte national, et de présenter le progrès accompli par la politique publique dans ce domaine ainsi que les difficultés rencontrées.

Les résultats qui en découleront seront présentés sous forme d’un ensemble de constats et recommandations générales. À ce titre plusieurs déterminants et caractéristiques de la politique nationale seront présentés et des mesures ciblées seront proposées pour améliorer l’efficacité et les retombées des programmes mis en œuvre dans ce domaine.

**Mots clés :** Alphabétisation des adultes, Éducation de base, Evaluation, Développement

**Classification JEL :** I28

**Type de l’article :** article théorique.

### Abstract

The Moroccan government is committed to the development of a sectoral policy on inclusive literacy to enable the most vulnerable to participate in social and economic activities. The implementation of this policy is not the result of a demand on the part of the population but emanates from a firm government decision. The impetus of a modern and democratic society, promising a just and prosperous future in Morocco, depends on the improvement of the education and training system.

The objective of this article is to present a conceptual and theoretical framework to bring elements of clarification to the dimension of adult literacy not only as a basic skill centered on reading and writing, but as a set of key knowledge to evolve in the contemporary world, then we are interested in making a critical analysis of the extent of this problem in the national context, and to present the progress made by public policy in this area as well as the difficulties encountered. The resulting results will be presented in the form of a set of general findings and recommendations. In this connection, several determinants and characteristics of the national policy will be presented and targeted measures will be proposed to improve the effectiveness and impact of the programmes implemented in this area.

**Keywords:** Adult literacy – Basic education – Evaluation – Development

**JEL Classification :** I28

**Paper type:** Theoretical Research

## 1 Introduction

Le gouvernement marocain s'est engagé dans la mise en place d'une politique sectorielle d'alphabétisation inclusive pour permettre aux plus vulnérables de participer aux activités de la vie sociale et économique. L'élaboration de cette politique n'est pas le fait d'une revendication de la part de la population, mais émane d'une décision gouvernementale ferme. L'impulsion d'une société moderne et démocratique, prometteuse d'un avenir juste et prospère au Maroc, est tributaire de l'amélioration du dispositif de l'éducation et la formation.

En effet, la construction d'une société « alphabète » est devenue une exigence plus qu'un choix pour déconstruire le cycle de la pauvreté et la précarité qui se reproduit à travers les générations. Il est à noter que le phénomène de l'analphabétisme est le prix à payer par société suite à l'échec de la réforme du système éducatif du pays, le rôle assigné à l'éducation en tant que levier de développement par le biais de la valorisation du capital humain devrait dimensionner cette composante en tant fil conducteur dans l'élaboration de toute politique publique, c'est tout simplement avec le capital humain que l'avenir peut être assuré ou raté.

Bien que le Maroc ait affiché une politique volontariste d'alphabétisation des adultes à travers une panoplie de réformes depuis l'indépendance, la situation de l'analphabétisme est toujours inquiétante puisqu'elle affecte encore une part importante de la population. La situation du dernier recensement national de 2014 fait état d'un taux de 32% « parmi la population âgée de 10 ans et plus qui ne savent ni lire ni écrire » (dont 22,1% des hommes et 41,9% des femmes) soit l'équivalent de 8,6 millions personnes, le taux d'analphabétisme est de 22,2% dans le milieu urbain, contre 47,7% en milieu rural, les régions qui affichent les taux les plus élevés sont la région de Béni Mellal-Khenifra avec 38,7% et Marrakech-Safi avec 38% (HCP, 2014). Par ailleurs, l'analphabétisme coûte cher, selon les conclusions d'une étude menée par la Délégation de l'Union Européenne au Maroc en 2010, chaque point d'analphabètes engendre un manque à gagner de 10,3 milliards de dirhams du PIB (soit 1,3 du PIB), alors que le coût de l'analphabétisme pour la société est 12 fois supérieur à son coût d'éradication. Cette prise de conscience a conduit le gouvernement marocain à déclarer explicitement l'analphabétisme comme un objectif politique et de faire de la lutte contre ce phénomène un atelier sociétal qui fait participer toutes les forces vives du pays. Les efforts entrepris jusque-là s'inscrivent dans une seule norme : l'analphabétisme est une tâche pour le développement du pays, son éradication est une responsabilité sociétale partagée.

Partant de ce qui précède, La question principale qui se pose est d'étudier en profondeur les implications de la politique publique de l'alphabétisation des adultes sur le développement du pays. Pour ce faire, l'objectif de cet article est de présenter dans un premier titre un cadre conceptuel et théorique de l'alphabétisation des adultes, ensuite nous nous intéressons à faire une analyse critique de l'ampleur de cette problématique dans le contexte national, et de présenter le progrès de la politique publique en la matière ainsi que les difficultés rencontrées, et finalement de dégager des constats et recommandations générales.

## 2 Cadre conceptuel et théorique

Dans ce travail, nous allons essayer d'apporter des éléments de clarification au concept clé de notre recherche, à savoir l'alphabétisation des adultes, ainsi que les approches théoriques identifiées dans la littérature.

### 2.1 Définition de l'alphabétisation des adultes

L'alphabétisation des adultes est une notion complexe qui accepte plusieurs définitions, à tel point qu'il n'est pas facile de trouver aujourd'hui une définition claire et partagée par tous. Le caractère « évolutif » de cette notion suggère d'interroger l'image que l'on établit d'une personne « alphabète » à tel ou tel moment de l'histoire et dans telle ou telle société, relevant

ainsi la grande diversité des finalités, des dimensions culturelles, acteurs et pratiques ayant pour corollaire une multiplicité de définition.

L'alphabétisation des adultes est universellement reconnue comme un droit humain, En 1958, l'UNESCO en tant qu'organisme pionnier dans ce domaine définit : « *comme analphabète toute personne incapable de lire et écrire, en le comprenant, un exposé bref et simple de faits en rapport avec la vie quotidienne* ».

Une autre définition qui fait toujours état d'actualité est adoptée par l'UNESCO en 1978: « *Une personne est analphabète du point de vue fonctionnel si elle ne peut se livrer à toutes les activités qui requièrent l'alphabétisme aux fins d'un fonctionnement efficace de son groupe ou de sa communauté et aussi pour lui permettre de continuer d'utiliser la lecture, l'écriture et le calcul pour son propre développement et celui de la communauté.* »

C'est de cette manière que la banque mondiale et l'UNICEF définissent l'alphabétisation comme l'UNESCO : « *une personne est alphabète si elle peut lire et écrire, en le comprenant, un énoncé simple et bref se rapportant à sa vie quotidienne* ».

En outre, l'organisation de la coopération et de développement économique (OCDE), définit l'alphabétisation comme une « *compétence particulière, à savoir la capacité de comprendre et d'utiliser des imprimés et des écrits dans la vie de tous les jours, à la maison, au travail et dans la collectivité, pour atteindre ses objectifs, parfaire ses connaissances et accroître son potentiel* ».

## 2.2 Les approches théoriques de l'alphabétisation des adultes

La notion de l'alphabétisation des adultes a connu une évolution remarquable au fil des années, impliquant ainsi une révision dans la conception et la mise en œuvre des programmes et des stratégies sur le terrain. L'évolution historique de cette notion nous a conduits à repérer quatre approches théoriques de l'alphabétisation des adultes :

- **L'alphabétisation des adultes en tant que compétences isolées** : cette approche est axée sur la maîtrise des compétences scripturales et lectorales, elle considère l'alphabétisation des adultes comme un processus mécanique de codage et d'encodage de l'écrit, indépendamment des autres compétences ;
- « **L'alphabétisation fonctionnelle** » : l'alphabétisation n'est pas considérée comme une compétence destinée à atteindre une fin spécifique dans la vie, il s'agit d'un outil orienté vers la promotion de la qualité de vie et moyens d'existence des individus ;
- **L'alphabétisation en tant qu'instrument d'autonomisation** : l'alphabétisation est perçue comme un outil de compréhension du monde et des relations sociales qui définissent le pouvoir, prenant ainsi l'alphabétisation comme un outil disposant des effets libérateurs (théorie de conscientisation) ;
- **L'alphabétisation en tant que pratique sociale** : cette approche tient compte de l'usage de l'alphabétisation dans les différentes situations ou modes de vies des individus, c'est-à-dire, l'alphabétisation des adultes est un objet socialement construit (UNESCO, 2018).

## 3 Aperçu sur la situation de l'analphabétisme et l'alphabétisation des adultes au Maroc

S'interroger sur la politique publique d'alphabétisation au Maroc exige que l'on prête attention à l'évolution historique de l'expérience marocaine en la matière. En effet, le domaine de l'alphabétisation des adultes a connu un essor depuis les premières années de l'indépendance. Les données présentées dans cette section témoignent de forts taux d'analphabétisme au Maroc, y compris chez les jeunes générations. Ces taux sont inégalitaires, certaines catégories de la population étant plus largement concernées (les femmes, les pauvres, les ruraux...).

Cette persistance des taux d'analphabétisme, combiné aux forts taux d'abandon scolaire ont conduit le gouvernement marocain à l'élaboration d'une politique sociale qui cherche l'éradication de ce phénomène et la création d'une institution étatique dédiée principalement à cette mission. Il convient maintenant d'examiner plus en détail cette stratégie et les conditions concrètes de son fonctionnement.

### **3.1 L'évolution de la politique publique de l'alphabétisation des adultes :**

Depuis l'indépendance, la dimension de l'alphabétisation des adultes au Maroc a été érigé au rang des priorités nationales, elle s'inscrit dans le cadre de la promotion du capital humain national. A l'instar de la tendance mondiale, l'évolution du concept de l'alphabétisme au Maroc au fil des années est remarquable, elle prône le droit à une éducation inclusive et une formation de qualité rattachée à l'identité marocaine et aux constantes nationales immuables.

#### **3.1.1 La trajectoire historique de l'alphabétisation des adultes dans le paysage des politiques publiques**

L'objectif des premières campagnes d'alphabétisation était d'accorder aux personnes marginalisées du système scolaire une deuxième chance d'apprentissage en vue d'une valorisation personnelle (Belarbi, 1997). Les efforts déployés dans ce chantier ont été caractérisés par de nombreux changements institutionnels durant lesquels la gestion du dossier d'alphabétisation des adultes a transité entre plusieurs départements ministériels, dont les principaux faits marquants sont les suivants :

- **1956** : Les premières campagnes générales pour alphabétiser un million de bénéficiaires sont lancées par feu Sa Majesté le Roi Mohamed V au début de l'indépendance. En parallèle, un journal « Manar Al- Maghrib » destiné aux néo-alphabètes est apparu. Les différents programmes menés avaient pour objectif de faire face à un alphabétisme de masse en vue de réduire le réservoir estimé à plus de 80% en 1956 ;
- **1980** : création d'un service d'alphabétisation des adultes au sein du ministère de l'Artisanat ;
- **1990** : la mise en place de la commission nationale d'alphabétisation qui veille à « l'élaboration de plans d'action », « méthodes et outils pédagogiques », « information et sensibilisation ». Dans le même temps, des commissions provinciales ont été créées pour coordonner l'activité d'alphabétisation des adultes au niveau local.
- La même année est déclarée par la communauté internationale « *année internationale de l'alphabétisation* » et toutes les instances du tissu associatif et coopératif au Maroc sont appelés à participer dans l'effort national de lutte contre l'analphabétisme. C'est d'ailleurs à partir de ce moment qu'un programme national d'alphabétisation adressé à toutes les catégories de la population âgée (de 15 ans et plus) est lancé chaque année ;
- **1991** : la gestion de l'alphabétisation des adultes a été transmise à la charge d'une division d'alphabétisation relevant du ministère chargé des affaires sociales. Pendant la même année, à l'occasion de la « journée internationale de l'alphabétisation », une lettre royale a été adressée aux participants qui contiennent une définition de la personne analphabète : « *Si l'analphabétisme était défini par le passé comme l'ignorance de la lecture et de l'écriture, ce concept a connu une évolution et revêt désormais une signification plus large sous l'influence de l'évolution sociale et civilisationnelle. L'analphabète aujourd'hui est la personne incapable de communiquer avec une autre en dehors du message oral et de tirer profit des connaissances offertes par les moyens de communication audiovisuelle et de bénéficier par leur biais de la sensibilisation et de la formation continue. C'est donc, la personne incapable de s'intégrer dans son environnement civilisationnel en dépit des moyens offerts. La lutte contre l'analphabétisme signifie dès lors de l'Homme de cette incapacité comparable à la paralysie* ».

- **1999** : cette année marque l'intensité de l'action publique avec le lancement de « la charte nationale de l'éducation et la formation » en 1999, qui considère l'alphabétisation des adultes comme **une obligation sociale de l'État qui ne saurait être ajournée**, cette dernière précise « *la lutte contre l'analphabétisme est considérée comme une obligation sociale de l'État et constitue un facteur déterminant de mise à niveau du tissu économique* ». Elle précise également qu'il faut « *mobiliser les établissements d'éducation et de formation, les organisations non gouvernementales compétentes et les opérateurs locaux, et mettre en place les crédits, les structures et les mécanismes nécessaires à la réalisation de cette opération nationale* » (La Charte Nationale de l'Éducation et la Formation, 1999, p.18).
- **2000** : lancement du programme de l'alphabétisation des adultes dans les mosquées par le ministère des Habous et des Affaires Islamiques ;
- **2002** : L'alphabétisation des adultes est devenue l'affaire du Secrétariat d'État auprès du ministère de l'Éducation Nationale Chargé de l'Alphabétisation et l'Éducation Non formelle. Cette nouvelle mutation institutionnelle affirme la forte volonté du gouvernement marocain de faire de la question d'alphabétisation une priorité nationale, sans doute, ce nouveau positionnement a été bénéfique et favorise les conditions de faire remonter les contraintes rencontrées sur le terrain à l'écoute des décideurs à l'échelle centrale. Au lendemain de la création de ce Secrétariat d'État, une campagne nationale d'alphabétisation de masse « Massirat Annour » a été lancée, elle touchera 450 000 personnes.
- **2004** : approbation de la première stratégie nationale d'alphabétisation qui confère de la consistance à l'action publique en la matière. L'objectif reprend celui défini par « la Charte Nationale d'Éducation et de Formation » de 1999 à savoir, atteindre moins de 20% analphabètes en 2010 et l'éradication du phénomène en 2015.
- **2006** : validation de la première définition de la notion « alphabétisation » au Maroc, l'alphabétisation est une action qui aide chaque individu à devenir « *capable de comprendre et d'utiliser des écrits nécessaires pour fonctionner dans la vie de tous les jours, à la maison, au travail et dans la collectivité, pour atteindre ses objectifs, parfaire ses connaissances et accroître son potentiel* » (DLCA, 2006).
- **2007** : le Secrétariat d'État a été supprimé de la configuration gouvernementale de 2007, et le gouvernement a déclaré la création de l'Agence Nationale de lutte Contre l'Analphabétisme, sans être pour autant immédiatement structurée ;
- **2013** : la publication sur le bulletin officiel du décret d'application de la loi portant création de « l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Analphabétisme » en 2013.

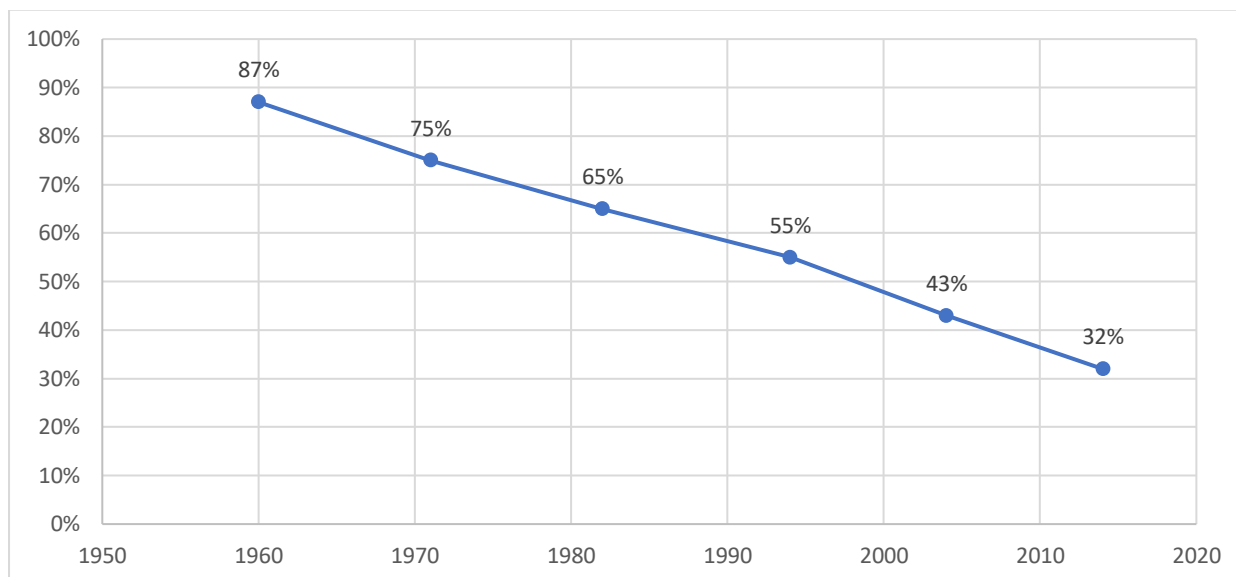
Cependant, l'ensemble des efforts déployés pour résorber le stock de l'analphabétisme n'ont pas été caractérisés par une vision claire, et les échéances fixées pour réduire substantiellement le taux de ce fléau sont nombreuses, elles ont été sans cesse repoussées à cause de la faiblesse de la coordination et la convergence de la pluralité des actions.

L'alphabétisation des adultes est une opération composite avec de multiples facettes, difficile à cerner, non seulement au niveau réglementaire, mais également dans la détermination des objectifs à atteindre et leur mise en œuvre. La sectorisation de ce phénomène ne permet pas d'assimiler son caractère systémique et pluriel (Genard, 2002). À vrai dire, cette problématique affecte un public large et hétérogène (jeunes, femmes, rural, urbain, en activité, etc.), qui exprime des besoins diversifiés. À ces divers titres, il est difficile pour n'importe quelle structure (direction ou agence) d'en supporter seule la charge et espérer venir à terme à ce phénomène de taille. Le choix du gouvernement marocain de créer un établissement public dédié à cette mission souligne l'importance qu'accorde l'État pour une gestion transversale de ce dossier et la volonté de renforcer les fondements de la bonne gouvernance de ce système. Cette nouvelle posture stratégique de coordination a permis de sortir du cadre sectoriel et rendre l'alphabétisation des adultes un atelier national.

### 3.1.2 La situation de l'analphabétisme au Maroc :

Les efforts consentis par le Royaume du Maroc depuis l'indépendance pour lutter contre l'analphabétisme, comme le montre le graphique ci-après, ont permis la réduction du taux d'analphabétisme de (87%) en 1960 à (32%) en 2014 soit un gain moyen d'un point chaque année.

*Diagramme 1 : évolution du taux d'analphabétisme au Maroc entre 1960 et 2014*



*Source : HCP, 2014*

Ce recul indique le rythme d'avancement des réalisations avec lequel ce phénomène est en train de régresser, un tel avancement s'explique par l'intensification de l'action publique lors de ces dernières années. Les avancées enregistrées, malgré leur importance, restent insuffisantes et méritent encore une forte mobilisation afin de doubler les efforts, puisqu'environ plus de 8 millions de personnes âgées 10 ans et plus n'ont pas les compétences de base.

*Tableau 1 : Evolution du taux d'analphabétisme (en %) de la population âgée de 10 ans et plus selon le milieu et le sexe*

Année	Genre		Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
<b>RGPH 2004</b>	29,9	61,1	30,8	54,7	43,0
<b>RGPH 2014</b>	22,6	47,5	22,2	42,1	32,2
<b>Variation annuelle moyenne 2004-2014</b>	-2,8	-2,6	-3,2	-2,6	-2,9

*Source : HCP, 2004 & 2014*

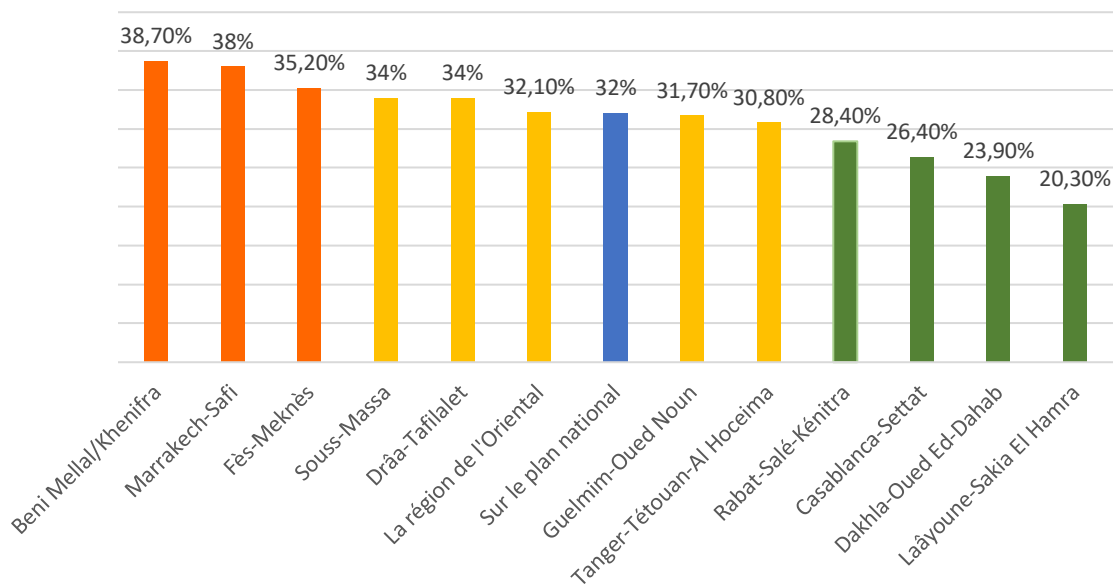
À la dimension spatiale, s'adjoignent d'autres dimensions liées au genre et au milieu de résidence, et qui ont pour conséquence d'étaler l'ampleur des inégalités fréquentes avec lesquelles ce fléau est en train d'affecter les différentes catégories de la population, les diagrammes suivants illustrent deux des formes marquées et qui continuent à caractériser ces inégalités, à savoir celle selon le genre d'une part, et le milieu de résidence d'autre part.

En 2014, le taux d'analphabétisme a atteint 42.1 % chez les femmes contre 22,2 % chez les hommes, ces mêmes pourcentages ont été estimés, respectivement, à 54,7 % et 30,8 % en 2004. Les déficits que relatent ces différences selon le genre s'intensifient lorsque le milieu de résidence est aussi pris en compte. Le quasi-doublement du taux d'analphabétisme lorsqu'on passe de l'urbain au rural est un constat qui traduit clairement les enjeux pris par ces inégalités.

En effet, la répartition du taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence démontre que ce dernier s'élève à 47,5 % dans le milieu rural, contre 22,5 % dans le milieu urbain. Comparativement avec les données de 2004, il a été constaté une réduction de 13 % dans les zones rurales contre 8,6% dans le milieu urbain.

Le milieu de résidence s'affirme, comme étant une des variables les plus discriminantes, le milieu rural affiche des conditions d'accès à l'éducation de base moins importantes que dans le milieu urbain. Les environnements socioéconomiques, de leurs parts, sont moins favorables dans le premier que dans le second. S'agissant de la parité des sexes, les efforts d'accès à l'éducation de base sont moins avantageux pour les femmes dans les campagnes que dans les villes. Ces variations traduisent des constats expliquant la persistance de telles inégalités.

**Diagramme 2 : répartition du taux d'analphabétisme par région**



**Source : HCP, 2014**

À la lecture du diagramme ci-dessus, d'importants écarts se profilent, la région de Béni Mellal Khénifra se situe comme étant la région où le phénomène de l'analphabétisme est le plus répandu, avec un taux enregistré de (38,7 %), par la suite ce sont les régions de Marrakech Safi (38,0 %), Fès Meknès (35,2 %), Drâa-Tafilalet et Souss-Massa (34,0 %) qui lui succèdent du point de vue de l'ampleur prise par le phénomène de l'analphabétisme.

Guelmim Oued Noun et Tanger-Tétouan Al Hoceima, sont des régions où le taux d'analphabétisme descend en deçà des barres de la moyenne nationale, les situations qu'ils enregistrent sont d'une ampleur que l'on peut considérer comme encore élevée avec des taux d'analphabétisme variant respectivement entre 31,7% et 30,8%.

Les situations les plus avantageuses sont enregistrées au niveau des régions reconnues comme étant celles les mieux placées sur le plan socio-économique et les mieux équipées sur le plan infrastructurel, il s'agit bien évidemment des régions de Rabat Salé Kenitra et Casablanca Settat abritant à la fois, la capitale administrative du pays et celle économique, avec des taux d'analphabétisme estimés à l'ordre de 28,4% et 26,4%. Les bas taux sont affichés par les régions de l'extrême sud ; en l'occurrence celles de Dakhla Oued Dahab et Laayoune Sakia El Hamra avec un taux d'analphabétisme à l'ordre de 23,9% et 20,3%, est à notre avis, partiellement dus aux faibles effectifs des analphabètes qui s'établissent dans ces régions.

Le caractère éminemment urbain qui particularise une bonne partie de l'étendue géographique sur laquelle s'étalent ces deux régions de Sud n'est pas à exclure comme facteur explicatif des bas taux d'analphabétisme qui y sont relevés. On note après l'analyse du graphique que la



moitié des régions du royaume ont enregistré une moyenne plus élevée que la moyenne nationale, et que 60 % du stock de l'analphabétisme au niveau national se situe dans quatre régions du royaume (Fès Meknès, Marrakech Safi, Casablanca-Settat et Rabat-Salé-Kénitra). En guise de conclusion, les avancées tangibles pour endiguer ce fléau caractérisent la volonté du Maroc de faire de ce domaine un véritable levier de développement économique et d'inclusion sociale. Cependant, les actions d'ores et déjà menées ont été heurtées par le stock de l'analphabétisme qui ne cesse d'être alimenté par le nombre important des élèves qui quittent l'école à un âge précoce avant même d'avoir requis le seuil minimum de connaissance pour éviter le retour à l'analphabétisme (Hddigui, n.d.).

Pour créer une société marocaine alphabète, il faut non seulement s'occuper des adultes analphabètes, mais encore et surtout s'employer à extirper les racines mêmes de l'analphabétisme, ce qui implique que l'école publique est un vecteur essentiel dans la lutte contre l'analphabétisme, puisque les jeunes non scolarisés d'aujourd'hui sont les analphabètes de demain.

Toutefois, il paraît opportun de procéder à une évaluation du dispositif actuel pour une bonne compréhension des principaux déterminants des écarts constatés en matière d'alphabétisation des adultes, et de fournir des indicateurs fiables et actualisés en vue de permettre une meilleure évaluation et pilotages de l'action d'alphabétisation des adultes en fonction des priorités.

### **3.2 Le bilan de politique publique de lutte contre l'analphabétisme au Maroc**

l'alphabétisation des adultes au Maroc revêt un caractère stratégique et figure au rang des priorités nationales, ce domaine connaît de profondes mutations au cours de ces dernières années, propulsées par l'adoption de la vision stratégique de la réforme « 2015-2030 », et la promulgation de loi-cadre 51-17 de l'éducation et la formation en 2019, ainsi que l'élaboration d'une feuille de route nationale pour l'alphabétisation des adultes qui incarne la volonté du pays à mettre fin à la résistance prégnante de ce fléau, et surmonter les entraves liées à l'amélioration de ses indicateurs de développement.

La dynamique actuelle du secteur d'alphabétisation des adultes s'inscrit dans une nouvelle approche qui met en lumière non seulement les efforts consentis par le Maroc dans ce domaine, mais également la pertinence des choix politiques permettant d'atteindre le double défi à savoir l'objectif gouvernemental en la matière qui cible la réduction du taux d'analphabétisme à un niveau permettant *son éradication à l'horizon 2029*, et les objectifs de développement durable ODD des Nations unies (Agenda 2030), et plus particulièrement **l'ODD4** qui consiste à « *assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie* », et **l'ODD 16** qui concerne la promotion de l'émergence des sociétés pacifiques et inclusives, cet objectif consiste à : « *Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous* ».

#### **3.2.1 Bilan des réalisations de la politique nationale de l'alphabétisation des adultes :**

##### **3.2.1.1 Sur le plan quantitatif**

Au cours des dernières années, au-delà des avancées riches en termes quantitatifs qui se traduisent par une hausse substantielle des effectifs inscrits. Des efforts particuliers ont été accordés à l'amélioration de la qualité de formation et à l'enrichissement des approches d'apprentissage afin d'intéresser le maximum des personnes analphabètes et/ou à faible niveau de scolarisation et de s'engager dans un parcours d'alphabétisation.

Le diagramme ci-après résume l'évolution des réalisations enregistrées durant les dernières années, il met en lumière l'investissement rationnel du savoir et du savoir-faire cumulé par toutes les forces vives du pays :

**Tableau 2 : Evolution des effectifs des bénéficiaires**

Acteurs	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	Total
La société civile	402 379	290 398	380 960	381 487	486 553	1 941 777
Ministères et établissements publics	365 250	324 450	293 076	270 269	248 399	1 501 444
Secteur privé	1773	1570	515	451	22	4331
Total	769 402	616 418	674 551	652 207	734 974	3 447 552

*Source : Rapport des assises nationales d’alphabétisation des adultes.*

Le changement institutionnel instauré a permis de drainer un nouveau souffle dans le processus de la lutte contre l’analphabétisme. Le tableau ci-haut montre que les efforts menés ont abouti à l’inscription de plus de 3 millions-personne dans les programmes d’alphabétisation des adultes au Maroc au cours de cinq années. Au regard du fait que l’analphabétisme des femmes est toujours loin de celui des hommes, et que ce phénomène est davantage répandu dans les zones rurales (HCP, 2014). La stratégie nationale de l’alphabétisation des adultes accorde une importance particulière à ces deux cibles prioritaires.

### 3.2.1.2 Sur le plan qualitatif

L’analphabétisme est un phénomène à caractère complexe, ses causes ne sont pas toujours distinguées des symptômes, ce qui a conduit le gouvernement marocain à considérer la lutte contre ce phénomène comme une responsabilité sociétale partagée, Il s’agit d’un atelier national qui conjugue les efforts de toutes les institutions gouvernementales et les composantes de la société civile. De ce fait, l’outil partenarial a constitué un cadre d’implication privilégié pour garantir les conditions de réussite des programmes d’alphabétisation sur le terrain. Cette approche partenariale permet de renforcer la collaboration et la solidarité et de reconnaître la diversité des partenaires au niveau local et national. L’article 23 de la loi-cadre 51-17 stipule que « *Le gouvernement œuvre, dans un délai maximum de 10 ans, en partenariat avec tous les organismes publics et privés et les acteurs de la société civile, à la prise de toutes les mesures nécessaires pour garantir la pérennisation de l’apprentissage et déployer les efforts pour éradiquer l’analphabétisme, ses causes et ses aspects* ».

#### **L’outil de partenariat : Une approche encourageante de la stratégie nationale**

- **La société civile :**

Il faut noter que la participation croissante de la société civile dans la réalisation des politiques publiques au Maroc a marqué le début d’une réforme fondamentale du système éducatif national. En effet, depuis l’adoption de la Charte nationale de l’éducation et de la formation, la gouvernance de ce système est devenue une priorité stratégique, et les mécanismes instaurés récemment tels que la décentralisation, la gouvernance participative et la gestion axée sur le résultat (GAR) s’inscrivent dans le cadre du nouveau management public (NMP) et s’expliquent en tant que résultante de la volonté de développer une société moderne fondée sur la démocratie et la citoyenneté active.

L’instauration des principes de la bonne gouvernance dans le domaine de l’alphabétisation des adultes au Maroc est une condition indispensable, la stratégie de faire faire semble déterminante pour relever le défi de l’analphabétisme de masse. La société civile qui constitue un acteur primordial dans cette bataille, en raison notamment de sa contribution à hauteur de plus de 60% des réalisations sur le terrain. Ce nouveau type de relation partenariale « État – association » offre au tissu associatif le moyen d’agir et constitue un élément indispensable pour sa pérennisation et pour la reconnaissance de ses prestations marquées par l’innovation sociale. Selon Bouchard (1999), l’innovation sociale est considérée comme « *toute nouvelle approche,*

*pratique ou intervention ou encore tout nouveau produit mis au point pour améliorer une situation ou pour solutionner un problème social ou socio-économique et ayant trouvé preneur au niveau du marché, des institutions, des organisations, des communautés ».*

L'intérêt porté par le tissu associatif aux questions de l'alphabétisation des adultes au Maroc date du lendemain de l'indépendance du pays, cet engagement s'est consolidé à travers les décennies pour connaître son apogée au milieu des années 2000. En effet, après avoir été conclues et gérées à l'échelle centrale par la Direction de Lutte Contre l'Analphabétisme (DLCA) entre 1998 et 2002, les conventions de partenariat avec les associations sont devenues du ressort du ministère de l'éducation nationale à travers ses délégations provinciales à partir de l'année 2003, avec la création du Secrétariat d'État Chargé de l'Alphabétisation et de l'Éducation Non Formelle.

Ce changement coïncide avec la promulgation de « *la circulaire 07/2003 du premier Ministre du 27 juin 2003, relative au partenariat entre l'État et les Associations* ». Cette circulaire a permis de mettre en place un cadre juridique et réglementaire visant à simplifier les procédures de partenariat notamment à travers l'instauration d'un cadre partenarial souple et conforme aux principes de bonne gouvernance, l'amélioration de la coordination et le suivi et évaluation à travers des conventions basées sur une logique de résultats, et en fin, la territorialisation des partenariats conformément à la déconcentration et la décentralisation.

En s'alignant avec les principes de la régionalisation avancée, et afin de toucher les analphabètes dans les localités les plus lointaines, de même que les différentes catégories socioprofessionnelles (les jeunes, les salariés(es) du secteur privé et autres cibles de la population active...), les services publics en charge de ce dossier ont poursuivi les efforts de mobilisation de différents types d'associations. De ce fait, les conventions de partenariat ont commencé à se systématiser et les interventions des associations à se professionnaliser, leur nombre a connu une croissance rapide en une vingtaine d'années, passant de près 120 associations en 2002 à plus 2350 associations en 2017. Cela a constitué un vrai levier de développement pour le secteur associatif, dont un très grand nombre d'associations ont enregistré l'action d'alphabétisation des adultes parmi les axes stratégiques de leurs actions de proximité. Par ailleurs, ce partenariat avec la société civile constitue une aubaine qui contribue à dynamiser les opportunités d'emplois temporaires, et constitue une source d'un revenu décent pour un nombre de formatrices et formateurs engagés dans les programmes d'alphabétisation, en particulier les jeunes licenciés dans les zones rurales.

Cette performance, s'explique notamment par la flexibilité des acteurs associatifs et leur mode d'action caractérisé par la proximité de la population concernée et également par la capacité d'attraction, communication, sensibilisation du public cible (particulièrement dans le milieu rural) et la réalisation d'activités parallèles. La démarche d'intervention de la société civile est fondée sur la « logique de résultat », puisque les conventions établies avec les associations sont, en principe, soumises à un contrôle, et la subvention accordée est liée aux résultats atteints. En outre, le renouvellement d'une convention est tributaire lui aussi à la rigueur de gestion de l'association et des performances atteintes au cours des années précédentes.

- **Les opérateurs publics (OP) :**

Aujourd'hui, le saut quantitatif réalisé sur le plan des inscriptions dans les programmes d'alphabétisation des adultes lors de ces dernières années est le fruit de l'opérationnalisation de l'outil de partenariat en tant qu'élément fédérateur pour la déclinaison sur le terrain des orientations gouvernementales et l'atteinte de la cible stratégique d'éradication de l'analphabétisme d'ici 2029. Grâce à l'opérationnalisation des axes la stratégie nationale, il a été procédé à une redynamisation des partenariats et des protocoles d'accord existants entre les départements ministériels, et à l'ouverture sur d'autres acteurs non encore impliqués tels que

les conseils élus et les universités... ce qui a permis de positionner l'alphabétisation des adultes parmi les grands choix des plans de développement sectoriels.

Les Opérateurs Publics (OP) regroupent les départements ministériels et les établissements publics qui sont directement impliqués dans les programmes d'alphabétisation des adultes et qui proposent des actions au profit des populations relevant de leurs attributions. Les principaux opérateurs publics sont :

1. Le ministère des Habous et des Affaires islamiques participe aux campagnes d'alphabétisation. Ce programme dans les moquées constitue le principal programme sectoriel au Maroc qui réussit à mobiliser après les associations de la société civile, le plus grand nombre de personnes à alphabétiser. Il est communément admis que le « succès » du programme des Habous est dû à la dominance de l'enseignement religieux dans le contenu de l'apprentissage. Le coran et les matières qui lui sont connexes sont considérés comme des disciplines sacrées. Leur apprentissage est perçu comme une valorisation sociale, ce qui explique en grande partie la réussite de ce programme. Mais, au fur et à mesure, les compétences liées aux nécessités de la vie quotidienne sont introduites dans le programme (des séances de sensibilisation à l'hygiène et à la santé, ainsi qu'aux devoirs et droits des citoyens et d'autres sujets aussi variés que l'art culinaire, l'éducation des enfants ou les petites activités économiques, etc).

2. Le ministère chargé de l'Artisanat propose aux artisans des programmes d'alphabétisation fonctionnelle. En effet, le secteur de l'artisanat a mis en place sa stratégie « Vision Artisanat 2015 », qui repose sur la valorisation des ressources humaines du secteur pour la sauvegarde du métier de « l'artisanat », cette nouvelle vision s'inscrit dans une approche de renforcement de la compétitivité des artisans, les programmes d'alphabétisation sont pilotés par la division de la formation continue des artisans. Ensuite, les artisans alphabétisés ont la possibilité de continuer la formation et de s'inscrire dans d'autres niveaux de formation professionnalisante en bénéficiant de système de passerelle qui existe en vertu de la loi 12.00, et une autre division de l'apprentissage et de l'aide à l'insertion qui dispensent des formations sanctionnées par un diplôme ou un certificat correspondant à trois niveaux : Spécialisation, Qualification et Technicien.

3. Le ministère de l'Agriculture, et des Pêches Maritimes : par son implantation (structures de formation) et ses activités, ce ministère est un opérateur clé dans la lutte contre l'analphabétisme. Tout d'abord, au profit des agriculteurs à travers le programme d'alphabétisation fonctionnelle, puisque ce phénomène est essentiellement rural, et puis au profit des pêcheurs marins, et leurs familles. En effet, le secteur de la pêche maritime est l'un des premiers secteurs qui ont mis en place l'expérience de l'alphabétisation fonctionnelle au profit des pêcheurs et leurs familles (selon une approche inclusive) et ce depuis 1998 grâce au partenariat fructueux avec la DLCA. La stratégie de la formation et de l'insertion des marins pêcheurs est coordonnée par la direction de la formation maritime, des gens de mer et de sauvetage, le secteur bénéficie d'un système de passerelle vers le métier de « marin » et les bénéficiaires alphabétisés peuvent accéder à un autre mode de la formation professionnelle ou à une spécialisation. Le secteur bénéficie également de moyens matériels (locaux) et humains (formateurs) qui se mobilisent pour mener des campagnes d'alphabétisation ;

4. Le ministère chargé de la Jeunesse intervient en matière d'alphabétisation des jeunes. En tant que parents de l'avenir, chaque intervention en leur faveur les aide à surmonter leur situation, à améliorer leur employabilité et à les protéger des diverses formes de désespoir et de délinquance. Il est à signaler que le nombre de jeunes analphabètes est à l'ordre de 2.201.262 (HCP, 2014). Par ailleurs, la proportion des jeunes qui ne sont ni en situation d'emploi, ni aux études, ni en formation (NEET) s'élève à 29% en 2019 (soit 1,7 million jeune de la tranche d'âge 15-24 ans) (Lopez-Acevedo et al., 2021), seulement 473000 entre eux sont à la recherche d'un emploi, leur contribution dans l'économie nationale est jugée très faible. Toutefois, la proportion des jeunes qui poursuivent leurs études ou qui sont inscrits dans une formation

professionnelle s'élève à 48,8% (soit 2,9 millions jeunes) (ONDH, 2019). Le programme de l'alphabétisation des jeunes est mis en œuvre à travers les extensions locales réservées aux femmes (foyers féminins, centres de formation féminins) et aux jeunes (maisons de jeunes).

5. La Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion : les campagnes d'alphabétisation menées depuis longtemps déjà par l'administration pénitentiaire au profit des détenus font partie intégrante des activités carcérales et font aujourd'hui l'un des principaux piliers de la réinsertion des détenus après leur libération.

6. L'Entraide Nationale fait de l'alphabétisation une condition préalable pour accéder à ses centres sociaux et pour bénéficier des autres formations ;

7. Les Forces Armées Royales et les forces auxiliaires interviennent à travers un programme d'alphabétisation qui s'adresse exclusivement aux soldats et agents, ainsi qu'à leurs familles ;

- **Le secteur privé :**

L'analphabétisme est un phénomène qui met en péril la compétitivité de l'entreprise et menace son existence. En effet, le milieu de travail est un espace privilégié où l'alphabétisation et l'amélioration des compétences sont des leviers pour le renforcement de la productivité et le sauvegarde des emplois (Moutawakkil, 2009). La question qui se pose dans ce contexte est de savoir, comment peut-on aspirer à un réel développement si une bonne partie des Marocains ne sont pas en mesure de déchiffrer des instructions de travail et d'acquérir les outils préalables pour fonctionner ? Toute aspiration à un épanouissement du tissu productif marocain passera inéluctablement par une alphabétisation de ces franges de la population active. L'Article 31 du levier 2 de la charte de l'éducation et la formation stipule que « *la lutte contre l'analphabétisme constitue un facteur déterminant de mise à niveau du tissu économique, par le rehaussement de la compétence des ressources humaines, afin d'accompagner le développement des unités de production* ».

Des grandes structures comme l'OCP, ONE, COSUMAR, MANAGEM, SOGEA, etc. ont offert des ateliers de formation au profit de leurs employés qui éprouvent des difficultés à lire, écrire et calculer (Belarbi, 1997). Cependant, malgré les efforts déployés pour impliquer le secteur privé, l'alphabétisation en milieu du travail reste très faible et concernent en bonne partie les grandes entreprises structurées, et ce malgré l'effet positif de l'alphabétisation sur les résultats de l'entreprise. L'engagement des patrons reste une condition sine qua non de la réussite de l'action d'alphabétisation, en particulier pour ceux qui en font le choix d'honorer l'engagement de la responsabilité sociale et citoyenne.

Par ailleurs, l'analphabétisme reste omniprésent dans le secteur informel et les domaines qui exigent un faible niveau de compétences intellectuelles, c'est-à-dire des postes de « bas niveaux » tels que les agents de BTP, l'habillement, agroalimentaire, etc. Au Maroc, comme dans de nombreux d'autres pays en développement, le secteur informel est fortement concurrentiel et contribue à dynamiser l'emploi et la richesse. En 2019, « plus de la moitié des travailleurs salariés travaillent toujours dans le secteur informel » au Maroc (Lopez-Acevedo et al., 2021). De surcroît, l'introduction de nouvelles technologies dans les systèmes de production qui s'est réalisée au Maroc en l'espace de quelques années a provoqué un brutal processus de déqualification et l'extension d'un salariat à faible niveau de qualification dans tout le pays.

### **3.2.2 Les objectifs d'apprentissage en alphabétisation des adultes :**

Le programme d'alphabétisation des adultes a pour objectif de permettre aux intéressés de passer d'un statut d'une personne analphabète ou peu scolarisée, à celui d'une personne lettrée, capable de déchiffrer et de comprendre tous les écrits qui font partie de son entourage, et par conséquent, devenir un agent productif et efficace dans son environnement.

Le programme marocain de l’alphabétisation des adultes vise, au-delà des objectifs linguistiques, d’atteindre des « objectifs éducatifs, civiques, sociaux et économiques ». C’est-à-dire, qu’il est relié à des domaines d’éducation assez vaste, tels que, l’hygiène, l’alimentation et la santé, la valeur religieuse, la scolarisation des enfants et la protection infantile, etc. Ce programme vise en premier lieu **l’autonomisation des apprenants** en leur accompagnant dans un parcours d’insertion sociale. Ces domaines constituent le tronc commun et correspondent aux attentes des personnes analphabètes.

Tout d’abord, les objectifs éducatifs permettent de développer et diffuser des compétences en communication (lecture, écriture et calcul), conscientiser le public cible de l’utilité de ces compétences dans la vie quotidienne et de rassurer leur confiance et estime de soi.

Concernant les objectifs civiques, ils permettent à l’apprenant de connaître et revendiquer ses droits au sein de la société et de s’acquitter de ses obligations constitutionnelles. Ils permettent de développer l’esprit critique, améliorer la participation égalitaire entre le genre, et la participation active à la vie citoyenne et politique, connaître les institutions constitutionnelles et promouvoir les valeurs de la solidarité, le vivre ensemble et le dévouement à la patrie.

S’agissant des objectifs sociaux, ils permettent aux apprenants de prendre conscience de leur rôle vis-à-vis de sa famille et au sein de la société, de consolider l’attachement aux valeurs spirituelles et aux constantes nationales immuables et de rendre le bénéficiaire conscient de l’importance d’une nutrition équilibrée, des bonnes pratiques alimentaires, de l’hygiène et de la santé en général.

Enfin, les objectifs économiques visent à partager une culture favorable à l’insertion des bénéficiaires dans l’environnement économique, responsabiliser et développer les compétences des apprenants pour améliorer la productivité, tenir compte des consignes, le règlement et les risques liés à la nature du travail, favoriser la lutte contre l’exclusion financière et diffuser une culture financière permettant la prise de décisions saines et éclairées en matière de finance personnelle (consommation, épargne, budget familial, etc).

Pour faciliter l’atteinte de ces objectifs, le programme d’alphabétisation est censé aider l’adulte à savoir comment déployer les compétences acquises dans sa vie quotidienne, et à s’inscrire dans une approche d’amélioration continue de ses savoirs pour contribuer activement à son épanouissement personnel et au développement de la société tout entière.

Le référentiel de compétences élaboré pour la population analphabète identifie trois axes prioritaires adaptés à la culture marocaine autour desquels sont déclinées les compétences à acquérir par les adultes à l’issue des cours d’alphabétisation. **Le tableau suivant énumère ce que lisent les Marocains à travers le programme d’alphabétisation.**

*Tableau 3 : les compétences à développer chez les Marocains qui suivent des cours d’alphabétisation*

Types de compétences (axes prioritaires)	Enoncés des compétences
<b>Compétences disciplinaires</b>	1. Communiquer en langue arabe 1.1 Lire 1.2 Écrire 1.3 Écouter 1.4 S’exprimer oralement 2. Utiliser le langage des outils mathématiques (arithmétique et mesures géométriques) 3. Utiliser la démarche et les modes d’explication de l’histoire et de la géographie 4. Exploiter des technologies de l’information et de la communication
<b>Compétences sociales</b>	5. Organiser sa vie professionnelle 6. Gérer ses pratiques de consommation et d’épargne

	7. Exercer ses droits et devoirs civiques
	8. Maintenir de saines habitudes de vie
	9. Consolider les valeurs culturelles et spirituelles
<b>Compétences polyvalentes</b>	10. Rechercher et traiter de l'information
	11. Utiliser des stratégies de résolution de problèmes
	12. Agir avec méthode
	13. Mettre en œuvre sa créativité
	14. Coopérer
	15. Exercer un jugement critique et éthique

Source : DLCA, 2009

On voit bien ici que l'alphabète n'est plus uniquement celui qui sait lire et écrire mais une personne qui maîtrise un ensemble de compétences.

## 4 Discussion

L'examen de l'ampleur de la problématique et la tendance des réalisations en termes d'éducation de base et d'alphabétisation des adultes a permis de dégager que l'analphabétisme demeure un phénomène qui coûte bien plus à l'économie marocaine que ce qui est dépensé pour le combattre. Les efforts consentis par le Maroc durant les dernières années ont permis de marquer sa présence dans la scène internationale de l'alphabétisation des adultes et l'apprentissage tout au long de la vie. Par ailleurs, le changement institutionnel instauré et la volonté politique activée ont permis d'entraîner un nouveau souffle dans les efforts de lutte contre l'analphabétisme en termes de l'accroissement de l'effectif des bénéficiaires, l'extension de la couverture géographique des programmes et l'ouverture sur les populations cibles.

L'amélioration des fondements de la bonne gouvernance et l'adoption de l'approche participative a permis de corriger les dysfonctionnements du système et répondre aux soucis des acteurs (associatif et/ou institutionnel) et des citoyens (le public cible). De même, que le renforcement de partenariat et la coordination des initiatives des différents acteurs gouvernementaux, secteur associatif et coopératif, conseils élus, etc. a permis la réduction régulière du taux d'analphabétisation. De surcroît, l'inscription de cette dimension dans les politiques de développement sectorielles (comme la stratégie nationale de l'immigration et l'asile, le plan gouvernemental de l'égalité ICRAAM, etc) contribue à la réduction des inégalités et l'amélioration de la compétitivité territoriale.

En dépit de cette mobilisation nationale, nous notons que la contribution du secteur privé dans l'effort national de l'alphabétisation des adultes demeure modeste malgré l'importance de cette dimension dans la modernisation de l'économie marocaine et l'amélioration de la compétitivité. De ce fait, nous pouvons recommander la mise en place d'une stratégie de communication efficace au niveau national pour déconstruire l'image réductrice de l'alphabétisation des adultes et susciter davantage la motivation chez les citoyens et particulièrement les hommes pour nous inscrire dans les cours d'alphabétisation, généraliser et formaliser le lien entre alphabétisation et insertion professionnelle, économique et sociale. Sans pour autant oublier la convergence des activités de l'alphabétisation des adultes avec les autres programmes de développement sectoriel et local comme (le plan de développement communal, INDH...) et ce grâce à la participation active du secteur privé et d'autres opérateurs publics compétents.

Dans le même sens, la mise en place des contrats programmes, avec des objectifs clairs, et des indicateurs de mesure permettant de faire le suivi et l'évaluation et la responsabilisation des acteurs, ainsi que le renforcement de l'arsenal juridique nécessaire pour permettre à toutes les personnes alphabétisées de s'inscrire par la suite dans les programmes de formation professionnelle s'avèrent des conditions nécessaires pour relever le défi de la lutte contre l'analphabétisme.

Pour ce qui est de la dimension régionale, il convient d'accorder davantage d'attention à cette composante, voire l'élaboration d'une feuille de route régionale qui prend comme unité de mesure les besoins spécifiques propres aux provinces et communes, et aux réalités locales (langue, culture, activité économique...), combinées par la mise en place d'un système de suivi individualisé pour mieux accompagner les bénéficiaires dans leur parcours de formation (souvent peu linéaires) associé à un système d'évaluation / certification et passerelles. Une autre dimension de ciblage des besoins réels du public cible et la diversification de l'offre de formation mérite d'être soulignée dans notre analyse, ainsi que l'institutionnalisation du programme d'alphabétisation des adultes en ligne et la généralisation de son accès à tous les citoyens selon une approche d'apprentissage tout au long de la vie ;

## 5 Conclusion

Il est pertinent d'affirmer aujourd'hui que l'analphabétisme est un phénomène qui freine toute initiative de développement, les enjeux socioéconomiques de son éradication ont incité le gouvernement marocain à définir une ambitieuse politique publique de l'alphabétisation des adultes. Un Marocain qui s'affranchit de l'analphabétisme est un citoyen qui contribue pleinement à son évolution sociale et au développement de la compétitivité économique nationale. La construction d'une société marocaine alphabète est devenue une exigence plus qu'un choix pour déconstruire le cycle de la pauvreté et la précarité qui se reproduit à travers les générations par le biais de l'analphabétisme et par conséquent relever les défis de développement.

En effet, le Maroc se doit de s'aligner aux nouveaux paradigmes de développement s'il veut conserver ses chances d'intégration à l'économie mondiale, et de disposer des ressources nécessaires pour honorer ses engagements en faveur des objectifs de développements durables (ODD, agenda 2030) et de respect des droits de l'Homme. Cette prise de conscience a conduit le gouvernement marocain à déclarer explicitement l'analphabétisme comme un objectif politique et de faire de la lutte contre ce phénomène un atelier sociétal qui fait participer toutes les forces vives du pays. Les efforts entrepris jusque-là s'inscrivent dans une seule norme : l'analphabétisme est un mal en soi, une tache pour le développement du pays, son éradication est une responsabilité sociétale partagée. L'un des arguments phares de cette stratégie est que cette alphabétisation répond à un besoin né d'un sentiment d'handicap ressenti par les personnes en situation d'analphabétisme.

La position du Maroc semble affirmer une forte volonté pour appréhender le caractère complexe et transversal de ce phénomène. L'amélioration des fondements de la bonne gouvernance et le recours à une posture stratégique de coordination et capitalisation de la pluralité des actions ont permis de créer des synergies entre les différentes initiatives et articuler les programmes d'alphabétisation avec d'autres projets d'insertion économique, professionnelle, sociale et culturelle, garantissant ainsi un non-retour à l'analphabétisme, et une augmentation des chances de l'employabilité, tout en continuant à axer l'action sur l'instauration d'un système d'apprentissage tout au long de la vie au Maroc.

L'analyse de la politique publique d'alphabétisation des adultes, notamment lorsqu'elle est d'une ampleur considérable comme celle qui vient d'être présentée au Maroc et de son impact constitue un élément indispensable pour émettre des actions d'interventions en termes d'éradication de ce phénomène.



## Référence :

- (1). Agence Nationale de Lutte Contre l'Analphabétisme ANLCA. (2017). La Feuille de Route 2017-2021. <https://www.anlca.ma/wp-content/uploads/2018/11/FEUILLE-DE-ROUTE-vd.pdf>
- (2). Agence Nationale de Lutte Contre l'Analphabétisme ANLCA. (2019). *Le Rapport des Assises Nationales de l'Alphabétisation*. <https://www.anlca.ma/wp-content/uploads/2019/02/RApport-valid%C3%A9.pdf>
- (3). BELARBI, A. (1991). Éducation des adultes au Maroc. Rabat.
- (4). BOUCHARD C. (1999), Recherches en sciences humaines et sociales et innovations sociales. Contribution à une politique de l'immatériel, CQRS, Groupe de travail sur l'innovation sociale, Québec.
- (5). Commission Spéciale Pour L'éducation Et La Formation. (1999). *Charte nationale de l'éducation et la formation*. Rabat, Maroc.
- (6). Commission Spéciale sur le Modèle de Développement CSMD. (2021). *Le Nouveau modèle de développement, Libérer les énergies et restaurer la confiance pour accélérer la marche vers le progrès et la prospérité pour tous*. [https://csmd.ma/documents/Rapport\\_General.pdf](https://csmd.ma/documents/Rapport_General.pdf)
- (7). Conseil Economique, Social et Environnemental CESE. (2016). *Statut et dynamisation de la vie associative*. Auto-Saisine n°28/2016.
- (8). Chrétien-Guillemette, K., (2007). *Les stratégies d'enseignement pour l'alphabétisation en français langue seconde des immigrants allophones adultes* 204. <https://archipel.uqam.ca/4788/1/M9817.pdf>
- (9). Direction de Lutte Contre l'Analphabétisme DLCA. (2009). Le référentiel de compétences en alphabétisation
- (10). Genard, J.-L., (2002). L'émergence de l'associatif comme projet social, politique et culturel. Pyramides. Revue du Centre d'études et de recherches en administration publique 31–52.
- (11). Haut-Commissariat au Plan. (2004). *Recensement Général de l'Habitat et la Population*.
- (12). Haut-Commissariat au Plan. (2014). *Recensement Général de l'Habitat et la Population*.
- (13). Hddigui, E.M., n.d. Population, développement et éducation 57.
- (14). Lopez-Acevedo, G., Betcherman, G., Khellaf, A., Molini, V., (2021). Morocco's Jobs Landscape: Identifying Constraints to an Inclusive Labor Market. The World Bank. <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-1678-9>
- (15). Moutawakkil, A., (2009). Pistes de redynamisation des programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle 84.
- (16). Observatoire National du Développement Humain ONDH. (2019). *Les NEETS au Maroc : Analyse qualitative*.
- (17). UNESCO. (2018). Lire le passé, écrire l'avenir : cinquante ans au service de l'alphabétisation ; 95.